



Janvier 2022

SPÉCIAL PROMOTIONS 2022

Nous venons de réceptionner les documents concernant les avancements de grade et promotions internes 2022.

Les services et les directions sont entrain de faire remonter leurs propositions.

Ces promotions seront rétroactives au 1er janvier 2022.

Suite à la loi concernant la transformation de la Fonction Publique les promotions ne passent plus en CAP.

Nous devrions quand même avoir une réunion intersyndicale avec la Direction des Ressources Humaines afin de pouvoir demander des explications quant aux nombres de promus comme nous le faisons avant en CAP.

La liste des agents promouvables est consultable au local syndical.

Vous trouverez ci-après le nombre d'agents promouvables et le nombre de postes ouverts pour les avancements de grade et pour les promotions internes.

Pour rappel, dans le cadre des négociations nationales concernant les lignes directrices de gestion applicables au 1er janvier 2021, la **CFDT** n'avait pas voté pour un texte entérinant la réduction des prérogatives des CAP et la suppression des conseils de discipline de recours. C'était la porte ouverte à l'arbitraire des employeurs.

Les critères retenus au sein de l'Eurométropole tiennent compte du statut, du déroulement de carrière et calibrage de poste ainsi que de la valeur professionnelle.

La **CFDT** avait aussi rappelé que le texte prévoyait l'obligation pour les collectivités de rendre les lignes de gestion accessibles aux agents.

L'administration nous a précisé que la communication se fera via le site Intranet Totems.



Consultez le site internet de la CFDT-EMS.
www.cfdt-interco-ems.eu

PROMOTIONS 2022 - NOMBRE DE PROMOUVABLES / NOMBRE DE POSTES OUVERTS

Grade d'avancement	Nbres	Grade d'avancement	Nbres
Filière technique		Filière administrative	
Ingénieur en chef hors classe	8/8	Administrateur hors classe	8/6
Ingénieur principal	21/18	Administrateur général	3/3
Ingénieur hors classe	61/3	Attaché principal (examen professionnel)	12/12
Technicien ppal 2ème classe (Examen professionnel)	1/1	Attaché principal	16/15
Technicien ppal 2ème classe	29/3	Attaché hors classe	127/19
Technicien ppal 1ère classe (Examen professionnel)	5/5	Attaché hors classe (VP)	23/2
Technicien ppal 1ère classe	16/15	Adjoint administratif principal 2ème classe	22/17
Adjoint technique principal 2ème cl. (examen professionnel)	1/1	Adjoint administratif principal 2ème classe (examen professionnel)	3/3
Adjoint technique principal 2ème cl.	86/86	Adjoint administratif principal 1ère classe	23/20
Adjoint technique principal 1ère classe	90/89	Filière culturelle	
Agent de maîtrise principal	56/46	Conservateur du patrimoine en chef	1/1
Filière médico-sociale		Conservateur de bibliothèques en chef	2/1
Médecin hors classe	1/1	Attaché ppal conservation patrimoine (examen professionnel)	1/1
Puéricultrice hors classe	2/1	Professeur enseignement artistique HC.	5/5
Infirmière en soins généraux hors cl.	1/1	Adjoint du patrimoine principal 2ème cl.	20/20
Assistant socio-éducatif cl. excep.	20/15	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	8/8
Educateurs jeunes enfants cl. excep.	59/15	Filière animation	
Agent social principal 2ème classe	4/4	Adjoint d'animation principal 2ème classe	6/5
Agent social principal 1ère classe	1/0	Adjoint d'animation principal 1ère classe	5/4
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère cl.	3/2	Filière sportive	
ATSEM principal 1ère classe	42/42	Conseiller ppal des APS	1/1
Filière police		Éducateur APS ppal 2ème classe (Examen professionnel)	2/2
Brigadier-chef principal	17/16	Éducateur APS ppal 2ème classe	2/6
		Éducateur APS ppal 1ère classe (Examen professionnel)	3/3
		Éducateur APS ppal 1ère classe	10/9

PROMOTIONS 2022 - PROMOTIONS INTERNES

GRADES DE PROMOTION	Agents remplissant les conditions statutaires au 01.01.2022	Nombre maximum d'agents pouvant être promus
Filière administrative		
Attaché (cadre B à cadre A)	697	6
Adjoint administratif ppal 1ère cl. → Rédacteur (cadre C à B)	240	9
Fonctionnaires territoriaux de catégorie C → Rédacteur (cadre C à B) (examen professionnel)	5	
Adjoint administratif principal 1ère ou 2ème classe → Rédacteur ppal 2ème cl. (examen professionnel)	1	
Filière technique		
Cadre d'emploi des Techniciens → Ingénieur (examen prof.)	11	5
Technicien principal 1ère classe → Ingénieur	108	
Cadre d'emploi agent de maîtrise → Technicien	591	8
Grade d'adjoint technique principal 1ère classe → Technicien	764	
Cadre d'emploi agent de maîtrise → Technicien principal 2ème classe (examen professionnel)	10	
Grade d'adjoint technique principal 1ère ou 2ème classe → Technicien principal 2ème classe (examen professionnel)	1	
Grade adjoint technique principal 1ère et 2ème classe ou cadre d'emploi ATSEM → Agent de maîtrise	1278	30
Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des ATSEM → Agent de maîtrise (examen professionnel)	19	3
Filière culturelle		
Conservateur du patrimoine (cadre A à A)	3	1
Attaché conservation du patrimoine (cadre B à A)	75	1
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère et 2ème cl. → Professeur d'enseignement artistique cl normale (cadre B à A)	1	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère et 2ème classe → Assistant de conservation	112	3
Adjoint du patrimoine principal 1ère et 2ème classe → Assistant de conservation ppal 2ème classe (examen prof.)	0	
Filière police municipale		
Cadre d'emploi des agents PM → Chef de service PM	3	1
Brigadier-chef ppal et chef de police → Chef de service PM	87	

S'ENGAGER
POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



LA Cfdt EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



Syndicat Cfdt – Interco
de l'Eurométropole de STRASBOURG

Locaux : 21 rue de Berne - 1er étage Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale : Centre Administratif / 1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX